

## Aux parents des élèves de 7P et 8P

Réf. PG/vdm

Nyon, le 13 janvier 2026

Concerne : Formation Education Numérique, sur deux journées, pour l'année scolaire 2025-2026

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des formations continues obligatoires pour l'année scolaire 2025-2026, nous vous informons que l'enseignant.e de votre enfant suivra sa première journée de formation EduNum le :

**Mercredi 4 février**

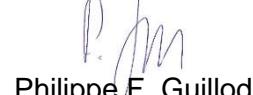
Les élèves seront donc libérés de leurs cours ce matin.

Comme à chaque fois, une permanence est organisée, sur inscription, pour les parents qui n'auraient pas de solution de garde. Afin de permettre cette organisation, nous vous remercions de bien vouloir indiquer votre choix dans l'agenda via l'étiquette réponse **d'ici au vendredi 23 janvier dernier délai. Passé ce délai, aucun changement ne sera possible.**

Nous rappelons aux parents dont les enfants fréquentent une structure d'accueil parascolaire que cette dernière ne se substitue pas à l'école pendant l'horaire scolaire. Le cas échéant, il convient donc de solliciter la permanence que nous mettons en place. De plus si la fréquentation de l'accueil parascolaire de votre enfant se trouve modifié ce jour-là, c'est à vous de les en informer.

Tout en vous remerciant de votre attention et de votre compréhension, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos salutations les meilleures.

Le directeur



Philippe F. Guillod